

Commission des finances et des affaires générales

60520 - Subventions diverses

Proposition de répartition du Fonds de soutien à la vie locale

CP/2019/443

Service chef de file :

A7 - Direction Générale Adjointe Affaires Institutionnelles Européennes et Transfrontalières

A720 - Direction des Services de l'Assemblée et des Affaires Juridiques

Résumé:

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de la répartition des dotations cantonales et de l'enveloppe départementale du Fonds de soutien à la vie locale (FSVL).

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des aides financières dans le cadre de la répartition du Fonds de soutien à la vie locale (FSVL) afin de soutenir des opérations, des acquisitions qui présentent un caractère local.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide dans le cadre de la répartition du fonds de soutien à la vie associative, d'attribuer des subventions d'un montant total de 48 418 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, dont :

- Dotations cantonales : 43 275 €
- Enveloppe départementale : 5 143 €

La Commission Permanente prend acte de la modification de l'objet de la subvention (dossier 2019D001230) accordée à l'Association O Théâtre les Jeunes le 3 mai 2019. L'achat de matériel de sonorisation est remplacé par l'achat d'une machine à coudre.

Strasbourg, le 20/09/19 Le Président du Conseil Départemental

Y

Frédéric BIERRY